

LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE

Un commun informationnel à protéger et à développer.

Je suis candidat.e aux élections législatives 2017.



J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales dans une société informatisée, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un commun informationnel à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Promouvoir et défendre la priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts dans les administrations, établissements publics et collectivités territoriales;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.

Nom : Prénom :

Parti :

Département :

Circonscription :

Coordonnées de confirmation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone sur lequel l'April peut vous joindre :

Courriel : Fax :

Site web :

Fait à le

Signature :



À renvoyer par courrier ou par fax à :

Association April
44/46 rue de l'Ouest - bâtiment 8 - 75014 Paris
Tél. 01 78 76 92 80 - Fax 01 78 76 92 70

Si vous disposez d'un scanner, vous pouvez également renvoyer ce pacte signé et numérisé à contact@candidats.fr